

Décembre 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	--------------------	---------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Quatorzième session

Bergen (Norvège), 24–28 février 2014

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LE COMMERCE DU POISSON

Résumé

Le présent document a pour objet d'informer le Sous-comité des principaux faits et tendances observés depuis sa treizième session (février 2012) concernant le commerce international du poisson et des produits de la pêche. Il présente brièvement l'évolution de la production, de la consommation, du commerce et des prix du poisson sur le plan mondial. Il contient en outre un résumé de la situation actuelle du commerce des principaux produits de la pêche et des questions en rapport avec celui-ci tout au long de la filière. Il décrit les activités de la FAO et des autres organisations internationales dans le domaine du commerce mondial du poisson et aborde quelques questions nouvelles considérées comme importantes pour les diverses parties prenantes de la filière du poisson et des produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international, en particulier celles qui concernent les pays en développement.

Suivi que le Sous-Comité est invité à donner:

- partager des informations sur les faits nouveaux et l'expérience concernant le commerce;
- donner des indications pour les travaux futurs de la FAO dans le domaine du commerce international des produits de la pêche, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre pour permettre aux pays en développement et aux opérateurs du secteur de participer davantage à ce commerce; et
- formuler ses observations sur le dialogue de la FAO avec les parties prenantes intervenant tout au long de la filière ainsi que sur la collaboration entre la FAO et les organisations pertinentes sur des questions liées au commerce des produits de la pêche.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

INTRODUCTION

1. Sous l'effet d'une nouvelle expansion de l'aquaculture, la production halieutique mondiale¹ (capture et aquaculture) devrait s'établir à 160 millions de tonnes et battre un nouveau record en 2013. Cette progression entraînera une augmentation de 2,7 pour cent de la consommation apparente de poisson par personne, tenant à une plus grande disponibilité de produits issus de l'aquaculture, qui sont sur le point de supplanter les pêches de capture en tant que principale source d'approvisionnement en poisson destiné à la consommation humaine, mais également aux volumes croissants d'espèces sauvages destinées à la consommation humaine directe.

2. Grâce à la croissance soutenue de la production de poisson et à l'amélioration des circuits de distribution, le commerce mondial du poisson a poursuivi sa progression, tant en valeur qu'en quantité, malgré un ralentissement de son taux de croissance par rapport à 2010–2011/début 2012. Les premières données de 2013 indiquent que les exportations vont atteindre un nouveau record, et s'établir à 132 milliards d'USD. On trouvera dans les sections ci-après une analyse des événements les plus significatifs qui se sont produits depuis la treizième session du Sous-Comité du commerce du poisson.

PRODUCTION

3. La production halieutique mondiale totale a de nouveau progressé entre 2010 et 2011, passant de 148 millions de tonnes en 2010 à 156 millions de tonnes en 2011. Les premières données pour 2012 n'indiquent qu'une légère hausse, la production passant à 157 millions de tonnes, grâce à une augmentation de la production aquacole qui compense le recul de 3 pour cent des pêches de capture. Les estimations pour 2013, soit 160 millions de tonnes dénotent une croissance modérée (de 2 pour cent) par rapport à 2012. Ces deux dernières années, la Chine a vu son rôle de premier producteur confirmé, avec 54 millions de tonnes produites en 2011, dont environ 39 millions de tonnes provenaient de l'aquaculture. Les données préliminaires pour 2012 indiquent une nouvelle augmentation de la production chinoise, celle-ci atteignant 57 millions de tonnes. Les pays en développement sont restés les principaux producteurs, avec une part de 82 pour cent des pêches mondiales et 94 pour cent de la production aquacole mondiale (2011). Quatre-vingt-huit pour cent de la production aquacole mondiale est le fait de l'Asie.

4. Le chiffre de la production de 2012 est supérieur de plus de 29 millions de tonnes à celui d'il y a dix ans. Cette progression est entièrement imputable à l'essor de la production aquacole, qui a augmenté en moyenne de 6,1 pour cent par an pendant la période 2002–2012. Les premières données indiquent une production aquacole totale de 66 millions de tonnes pour 2012, et d'après les projections concernant 2013 il y aura une hausse d'environ 70 millions de tonnes, soit 44 pour cent de la production halieutique totale. Nonobstant cette hausse soutenue, ces deux dernières années, le taux moyen de progression annuelle de la production aquacole a fléchi, en raison, notamment, d'une production réduite, en particulier de crevettes, du fait de problèmes dus à des maladies.

5. Après la hausse de 5 pour cent enregistrée en 2011, le volume des pêches de capture, qui s'établissait alors à 93,5 millions de tonnes, a accusé un recul de plus de 3 pour cent en 2012 à cause d'une diminution des débarquements d'anchois du Pérou en Amérique du Sud. Cette baisse des captures a également entraîné un fléchissement de la production de farine et d'huile de poisson, ce qui a provoqué de fortes hausses des prix. D'après les estimations, il y aura en 2013 un léger recul des pêches de capture (90,2 millions de tonnes) ce qui correspond aux schémas observés au cours des deux dernières décennies, la production totale oscillant entre 85 et 95 millions de tonnes.

6. Les tendances susmentionnées devraient se poursuivre au cours des dix années à venir. Selon les résultats du modèle de la FAO pour le commerce du poisson, publiés dans les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013–2022, la production halieutique mondiale devrait s'élever à 181 millions de tonnes d'ici à 2022, soit une hausse de 18 pour cent par rapport à la période de base de

¹ Les statistiques relatives à la production, au commerce et à la consommation de poisson citées dans l'ensemble du document ne comprennent pas les baleines, les phoques, les autres mammifères marins et les plantes aquatiques.

2010–2012 utilisée dans le modèle. La plupart des gains de production proviendront de l'aquaculture, qui devrait connaître une croissance de 35 pour cent sur la période envisagée, tandis que les pêches de capture devraient augmenter d'environ 5 pour cent, principalement grâce à la reconstitution de certains stocks.

CONSOMMATION

7. La consommation mondiale apparente de poisson par personne a augmenté régulièrement pendant les dernières décennies, atteignant une moyenne de 17,3 kg au cours de la période 2001-2010². Les chiffres des années 2011 et 2012 font apparaître de nouvelles hausses et s'établissent à 18,9 kg et 19,2 kg respectivement. Les estimations pour 2013 sont en hausse ultérieure et atteignent 19,7 kg, la croissance étant particulièrement marquée au sein des économies des pays émergents. Les pêches de capture demeurant relativement stables, leur contribution à la consommation par habitant est en recul. Selon les estimations, en 2013, les produits halieutiques d'élevage auraient représenté 49 pour cent de l'offre totale de poisson destiné à la consommation humaine.

8. Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle essentiel du point de vue nutritionnel, car ils sont source de nutriments d'une importance fondamentale qui ne se trouvent pas facilement dans d'autres aliments. En outre, le poisson représente environ 17 pour cent des apports en protéines animales de la population mondiale et 6,5 pour cent de toutes les protéines consommées. Au niveau mondial, trois milliards de personnes environ tirent du poisson près de 20 pour cent de leur ration en protéines animales et 4,3 milliards de personnes, environ 15 pour cent de cet apport. Si la consommation de poisson était relativement plus faible dans les pays en développement que dans les pays développés, soit 17,8 kg contre 23,3 kg en 2010, la part de protéines animales que les premiers tiraient du poisson était nettement plus élevée. En 2010, cette part se montait à 28,6 pour cent environ pour les pays les moins avancés, à 19,7 pour cent pour les autres pays en développement, à 25,9 pour cent pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier, et à 11,6 pour cent seulement pour les pays développés.

9. Le défi à long terme auquel sont confrontés les décideurs consiste à soutenir cette croissance de la consommation, à la fois pour maintenir la consommation actuelle de poisson par habitant à son niveau actuel et surtout, si possible, pour l'accroître. D'une manière générale, la mondialisation, l'urbanisation, le commerce, les progrès technologiques et le développement des circuits de distribution permettent de plus en plus de mettre les produits de la mer à la disposition des consommateurs presque partout dans le monde. Néanmoins, la disponibilité n'est pas le seul facteur qui stimule la consommation de poisson. Il est certain que les facteurs socioéconomiques et culturels exercent une forte influence sur la consommation de poisson d'un pays à l'autre et au sein des pays, du point de vue à la fois de la quantité et de la variété consommées.

COMMERCE

10. Le commerce des produits de la pêche a connu un essor considérable au cours des dernières décennies, car le secteur des pêches opère dans un contexte de plus en plus mondialisé. Le poisson peut être produit dans un pays, traité dans un autre et consommé dans un troisième. Après une période de croissance marquée en 2011 (16 pour cent de hausse par rapport à 2010) et début 2012, le commerce international du poisson et des produits de la pêche a continué d'augmenter, mais à un taux moindre. En 2012, les exportations de produits de la pêche se sont élevées à 129,3 milliards d'USD, soit une hausse modeste par rapport à 2011 (1 pour cent), mais un volume sans précédent. D'après les premières estimations pour 2013, on attend un nouveau record, soit environ 132,2 milliards d'USD.

11. Les faibles taux de croissance du commerce enregistrés en 2012–2013 étaient surtout dus à la pression à la baisse subie par les cours mondiaux de certains poissons et produits de la pêche destinés à la consommation humaine, notamment des espèces d'élevage, en raison d'un recul de la demande sur de nombreux marchés de première importance. La demande a été particulièrement imprévisible dans

² 2010 constitue la dernière année pour laquelle on dispose de statistiques apparentes exhaustives de la FAO relatives au poisson.

bon nombre des pays développés, qui sont les principaux importateurs de poisson pour la consommation humaine. Ainsi, les exportateurs ont été encouragés à développer de nouveaux marchés dans diverses économies émergentes qui affichaient encore une demande solide.

12. En 2011 et 2012, la part de la production halieutique mondiale faisant l'objet d'un commerce international s'est maintenue à un niveau assez stable, à environ 37 pour cent (en équivalent de poids vif). Si une part de plus en plus importante du commerce international des produits de la pêche concerne des produits de l'élevage, l'aquaculture continue néanmoins de jouer un rôle essentiel sur le plan de la sécurité alimentaire. Une part importante de sa production est constituée d'espèces d'eau douce de faible valeur commerciale, principalement destinées à la consommation intérieure. L'intérêt grandissant des consommateurs locaux a également stimulé le développement de l'aquaculture dans de nombreuses régions d'Asie, mais aussi, de plus en plus, en Afrique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

13. En dépit de l'aggravation des difficultés économiques rencontrées en 2012 et 2013 par bon nombre des grandes économies mondiales, la tendance à long terme reste positive pour le commerce du poisson. En revanche, les perspectives à court terme pour 2014 demeurent incertaines, car l'évolution positive de la consommation et de la demande de poisson dans la majorité des pays en développement doit être tempérée par le peu d'intérêt des consommateurs sur les marchés d'importation traditionnels des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne (Organisation Membre) (UE) et du Japon.

14. Pendant la période 2011–2012, les pays en développement ont assuré environ 53 pour cent, en valeur, et plus de 60 pour cent, en quantité (poids vif) de toutes les exportations de produits halieutiques, confirmant ainsi leur rôle fondamental en tant que fournisseurs des marchés mondiaux. Pour beaucoup de pays en développement, le commerce de poisson représente une source non négligeable de recettes en devises, outre le rôle important que joue le secteur en matière de création de revenus et d'emplois, de sécurité alimentaire et de nutrition. Leurs revenus nets à l'exportation de produits halieutiques (exportations moins importations) ont atteint 35,5 milliards d'USD en 2012, soit un montant plus élevé que pour d'autres produits agricoles comme la viande, le tabac, le riz et le sucre. En 2012, les recettes d'exportation nettes des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) ont représenté 8 pour cent de la valeur totale des exportations, leurs exportations nettes de produits de la pêche s'élevant à 5,9 milliards d'USD.

15. Les pays développés sont les principaux importateurs, avec 73 pour cent des importations mondiales, d'une valeur de 131,8 milliards d'USD (en 2012), soit un recul de 2 pour cent par rapport à l'exercice précédent. En volume (poids vif), la part des pays développés dans les importations est sensiblement moindre (environ 55 pour cent), car la valeur unitaire des produits importés par les pays développés est plus élevée. Au cours de ces dernières années, les pays développés ont renforcé leurs importations de produits halieutiques pour alimenter leurs secteurs de la transformation et répondre à la croissance de la consommation intérieure.

16. La Chine, de loin le plus gros exportateur de poisson et de produits de la pêche, a engrangé des recettes de 18,2 milliards d'USD (en 2012), mais ses importations progressent aussi, et se chiffraient à 7,4 milliards d'USD la même année. Depuis 2011, la Chine est devenue le troisième importateur mondial après les États-Unis et le Japon. L'augmentation des importations de ce pays s'explique en partie par l'externalisation: les industries chinoises de transformation importent depuis toutes les grandes régions, y compris l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord et l'Europe, des matières premières qu'elles réexportent une fois transformées. Elle témoigne également de l'augmentation de la consommation nationale d'espèces non disponibles localement. D'après les prévisions pour l'année 2013, les exportations chinoises de poisson, progressant encore, s'établissent à 19,8 milliards d'USD.

17. La Norvège, deuxième exportateur par ordre d'importance, propose une gamme de produits diversifiés allant des salmonidés d'élevage aux petites espèces pélagiques et aux produits traditionnels à base de poisson blanc. Le retour en faveur de la morue arctique a également permis à ce pays d'élargir ses marchés de produits frais dérivés de la morue. La Thaïlande et le Vietnam arrivent respectivement aux troisième et quatrième rangs des exportateurs mondiaux. En 2013, la Thaïlande a enregistré un recul d'environ 12 pour cent de ses exportations, dû à une contraction de la production de

crevettes d'élevage, imputable à des maladies. Dans ces deux pays, les industries de transformation contribuent dans une large mesure à l'économie nationale, par la création d'emplois et le commerce. La Thaïlande est un centre de transformation d'excellence, tributaire dans une large mesure de l'importation de produits bruts, tandis que le Vietnam, dont la base de ressources nationales ne cesse de se développer, n'importe que des volumes limités, mais croissants, de produits non transformés.

18. L'Union européenne est de loin le plus important marché pour le poisson et les produits de la pêche importés. En 2012, les importations (Europe des 27) atteignaient 47,1 milliards d'USD, soit 4 pour cent de moins qu'en 2011 et 36 pour cent de l'ensemble des importations mondiales. Cependant, les statistiques officielles comprennent aussi les échanges commerciaux entre partenaires de l'Union. Si l'on exclut le commerce intrarégional, en 2012, les importations de l'UE représentaient 24,9 milliards d'USD. Ainsi, l'UE est toujours le plus important marché mondial, puisqu'elle absorbe 26 pour cent des importations mondiales. Les prévisions pour 2013, qui indiquent une croissance de 6 pour cent, s'élèvent à environ 50 milliards d'USD (26 milliards si l'on exclut le commerce intracommunautaire). L'UE est de plus en plus tributaire des importations pour couvrir sa demande de poisson. Si cette situation découle de l'évolution positive de la consommation, elle met aussi en évidence les contraintes qui s'opposent à une expansion ultérieure de la production dans les pays de l'Union.

19. Les États-Unis d'Amérique et le Japon sont les principaux importateurs de poisson et de produits de la pêche et, comme l'UE, ils sont fortement tributaires de ces importations pour leur consommation totale de poisson (les importations représentent environ 60 pour cent et 54 pour cent de la production totale, respectivement). Le Japon, qui était traditionnellement le premier pays importateur de poisson, a été devancé par les États-Unis d'Amérique en 2011, mais est de nouveau passé en tête en 2012, ses importations s'élevant à 18,0 milliards d'USD. En 2013, ses importations ont marqué un net recul d'environ 15 pour cent, également dû à une dépréciation de sa devise, qui a rendu les importations plus onéreuses. En 2012, les importations de produits de la pêche des États-Unis d'Amérique se sont élevées à 17,6 milliards d'USD, et les premières estimations pour 2013 indiquaient un léger recul, à 17,5 milliards d'USD.

20. Outre les trois principaux marchés d'importation, plusieurs pays émergents ont gagné de l'importance parmi les exportateurs mondiaux, notamment le Brésil, le Mexique, la Fédération de Russie et l'Égypte, ainsi que l'Asie et le Moyen-Orient en général. En Asie, en Afrique, en Amérique du Sud et en Amérique centrale, le commerce régional continue d'être important, même s'il n'en est pas, bien souvent, rendu compte à sa juste mesure dans les statistiques officielles. L'amélioration des systèmes de distribution nationaux de poisson et produits de la pêche ainsi que l'essor de la production aquacole ont contribué à l'expansion du commerce régional. Les marchés nationaux, en particulier en Asie, mais aussi en Amérique centrale et en Amérique du Sud, sont restés actifs en 2011–2012, ce dont ont su profiter les producteurs nationaux et régionaux. L'Europe de l'Est et l'Europe centrale ont également enregistré une croissance des importations sous l'effet de l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs.

PRIX

21. Les prix du poisson sont, comme ceux d'autres produits, influencés par des facteurs liés à l'offre et à la demande. Pourtant, le caractère très hétérogène du secteur des pêches, qui se traduit par l'arrivée de centaines d'espèces et de milliers de produits sur le marché international, fait qu'il est difficile d'estimer l'évolution des prix pour le secteur dans son ensemble. En 2012–2013, la FAO a poursuivi ses travaux d'établissement d'un indice des prix du poisson permettant de mieux illustrer les fluctuations en valeurs relative et absolue. Cet indice est conçu en coopération avec l'Université de Stavanger, grâce à des données mises à disposition par le Conseil norvégien des exportations de produits de la mer. L'indice est régulièrement publié dans les «Perspectives de l'alimentation»³ de la FAO, qui paraissent tous les deux ans, ainsi que dans les publications trimestrielles GLOBEFISH Highlights.

³ <http://www.fao.org/GIEWS/FRENCH/fo/index.htm>.

22. Si l'on prend pour période de référence 2002–2004 = 100, l'indice global FAO des prix du poisson a augmenté sensiblement, puisqu'il est passé de 90 début 2002 à un pic de 157 en mars 2011, avec toutefois d'importantes variations intra-annuelles. Il a ensuite accusé un léger recul, mais est demeuré globalement élevé, se maintenant au-dessus de 140 en 2012–2013. Outre cet indice global, on a mis au point des indices distincts pour les produits les plus importants, ainsi que pour les espèces sauvages et les espèces aquacoles.

23. Un aspect intéressant mis en évidence par l'indice FAO des prix du poisson est la tendance divergente des prix du poisson sauvage et de ceux du poisson d'élevage. Les principales causes de ce phénomène semblent être les caractéristiques de l'offre et les structures de coût de ces deux types de produits: le renchérissement de l'énergie a eu un retentissement plus important sur les opérations des navires de pêche que sur l'élevage de poisson, et une offre inférieure à la demande pour certaines espèces. L'aquaculture a tiré un meilleur parti des réductions de coûts résultant de gains de productivité et d'économies d'échelle, mais elle a récemment dû faire face à des coûts plus élevés, en particulier pour l'alimentation des poissons, ce qui a notamment eu une incidence sur la production des espèces carnivores. En outre, compte tenu du cycle de mise en charge et de production de la plupart des espèces, la production aquacole réagit aux changements des prix après un certain temps. Jusqu'à la fin de l'année 2012, les prix des poissons issus des pêches de capture ont connu une hausse supérieure à celle des prix des espèces d'élevage, avec un indice de 164 contre 123 en décembre 2012. Toutefois, en 2013, l'écart s'est réduit, l'indice s'établissant à 144 contre 140 en juillet 2013.

PRINCIPAUX PRODUITS

24. La crevette est restée le premier produit, en valeur, puisqu'elle représente 15 pour cent de la valeur totale des produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international. Elle est produite principalement dans les pays en développement, et une bonne partie de la production est écoulée sur les marchés internationaux. Cependant, comme les conditions économiques s'améliorent dans ces pays, la demande des consommateurs locaux augmente et les exportations diminuent.

25. Les volumes de production de crevettes d'élevage ont baissé en 2012 et pendant le premier semestre de 2013, principalement à cause de maladies. Cette baisse de l'offre, associée à des prévisions de production insuffisante pour le reste de l'année 2013, a entraîné une nouvelle hausse des prix internationaux de la crevette. Les acheteurs, notamment aux États-Unis et en Chine, influençaient les prix des marchés par une demande soutenue. En revanche, plusieurs pays européens ainsi que le Japon ont importé moins. Le marché japonais, qui est entièrement tributaire des importations pour son approvisionnement en crevettes, souffre également de la dépréciation du yen et de la hausse des frais de débarquement.

26. La part du saumon dans les échanges mondiaux a fortement progressé depuis quelques décennies et se situe actuellement à 14 pour cent grâce à l'expansion de la production aquacole de saumons et de truites dans le nord de l'Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Les prix du saumon d'élevage ont accusé une forte baisse pendant le deuxième semestre de 2011, mettant plusieurs mois à se stabiliser. La reprise s'est amorcée à la fin de 2012, et depuis lors, les prix du saumon ont suivi une trajectoire positive sur le marché, hissant les recettes d'exportation à des niveaux record, notamment pour les producteurs norvégiens qui alimentent les marchés de l'UE. Au troisième trimestre de 2013, cette tendance s'est inversée sous l'effet d'un certain fléchissement de la demande, alors que les hausses des coûts des matières premières se répercutaient tout au long de la filière. Toutefois, l'équilibre du marché semble être suffisamment tendu pour enrayer cette baisse. Au Chili, deuxième pays producteur et exportateur, le secteur du saumon est en train de passer par un processus de transformation important de nature à permettre de surmonter la crise financière actuelle et de remédier à la hausse des coûts entraînée par les réglementations plus strictes applicables à la production.

27. Les espèces de poissons de fond comme la morue, le merlu, le lieu noir et le colin représentent toujours environ 10 pour cent des exportations mondiales de poisson. Le marché des produits issus des poissons de fond semble extrêmement diversifié et réagit actuellement de manière très différente par rapport aux tendances passées. Globalement, l'offre de poissons de fond a été plus abondante en 2012

et pendant la première moitié de 2013, grâce à la reconstitution de plusieurs stocks. Il existait néanmoins des différences selon les espèces, avec, par exemple, une offre abondante de morue arctique et une pénurie de lieu noir et d'églefin. Dans l'ensemble, les prix des poissons de fond se sont raffermis en 2011–2013. La morue reste le poisson de fond le plus cher, et son prix a même été à la hausse en l'absence de pénurie. Pourtant, en raison de l'abondance de l'offre, le prix de la morue devrait accuser un recul en 2014, du moins pour ce qui concerne les produits les plus traditionnels comme les filets et les blocs surgelés, ainsi que la morue salée et la merluche.

28. Par le passé, les marchés mondiaux du poisson de fond étaient dominés par les espèces traditionnelles, mais avec l'apparition de l'aquaculture, la situation a changé du tout au tout. Les poissons de fond d'élevage, notamment les espèces les moins chères comme le tilapia et le panga, ont réussi à s'imposer sur les marchés traditionnels des poissons de fond, permettant au secteur de s'élargir sensiblement et d'atteindre de nouveaux groupes de consommateurs. Le panga est désormais importé vers l'UE, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Fédération de Russie, l'Égypte, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud, ainsi que vers l'Afrique. Toutefois, l'offre de panga sera probablement en baisse en 2013 par rapport à 2012, par suite d'une diminution de la production du Vietnam, principal pays exportateur. La demande soutenue des diverses régions du monde devrait stimuler le développement de la production de panga dans d'autres pays, notamment en Asie.

29. Le tilapia reste apprécié aux États-Unis d'Amérique, et les pays d'Asie (pour le tilapia surgelé) et d'Amérique centrale (pour le tilapia frais) en sont les principaux fournisseurs. En Europe, la demande de cette espèce est toujours limitée, et des activités de marketing et de promotion volontaristes sont nécessaires pour lui donner une plus grande visibilité sur ce marché. La production de tilapia est en progression en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique, avec une offre nouvelle qui cible les consommateurs nationaux et régionaux plutôt que les marchés internationaux. Il faut aussi savoir que les producteurs africains sont désormais conscients du potentiel du tilapia, à la fois sur le plan de la consommation nationale et dans l'optique de l'exportation.

30. Le part occupée par le thon dans le total des exportations est d'environ 9 pour cent. Nonobstant quelques variations, les débarquements globaux de thon ont été moins abondants en 2013 qu'en 2012, et les prix ont atteint des niveaux élevés. Le Japon, premier marché pour le sashimi de thon, a vu son activité se ralentir, ce qui s'est traduit par une baisse des importations pendant le premier semestre de 2013. La demande de sashimi frais/refrigéré est restée forte aux États-Unis d'Amérique, qui est désormais le deuxième marché mondial pour les produits dérivés du thon hors conserves. La situation du marché du thon en conserve a été meilleure, les importations des États-Unis d'Amérique et de l'UE progressant et les prix se maintenant à un niveau élevé. La demande de thon en conserve a également augmenté sur les marchés non traditionnels, notamment en Asie.

31. La part des céphalopodes dans le commerce mondial du poisson est d'environ 3 pour cent. En 2013, les principaux marchés, notamment le Japon et l'UE, sont demeurés solides malgré les situations économiques difficiles et les prix élevés de ces espèces. De janvier à juin 2013, l'offre de poulpe était plus abondante qu'en 2012, notamment au Maroc. La production de calmars a également connu une légère progression pendant la même période, alors que l'offre de seiches fléchissait un peu. Les prix des céphalopodes se sont maintenus à un niveau relativement élevé, et cette tendance devrait se poursuivre. En Amérique du Sud, les encornets géants (*Dosidicus gigas*) suscitent un intérêt croissant, le Pérou en exportant vers plus de 50 pays.

32. La production de farine de poisson a progressivement diminué depuis 2005, alors que la demande globale continuait d'augmenter, de sorte que les prix ont atteint des sommets historiques. Cette tendance à la hausse des prix de la farine de poisson s'est poursuivie pendant tout le deuxième trimestre de l'année 2013, avec une progression globale d'environ 43 pour cent entre mi-2008 et mi-2013. Étant donné que les prix de la farine de soja sont demeurés relativement stables au cours de la même période, l'écart croissant entre les prix encourage les agriculteurs terrestres à remplacer la farine de poisson par d'autres aliments moins onéreux.

33. La production d'huile de poisson est également en baisse, principalement en raison d'une production plus faible en Amérique latine, et de quotas plus rigoureux pour les matières premières, ce qui soumet les prix à une pression plus forte et suscite une plus grande instabilité. Les prix de l'huile de poisson ont continué d'augmenter de manière soutenue, pour atteindre de nouveaux sommets à la mi-2013. La demande croissante de produits aquacoles renforce les besoins d'huile de poisson et fait par conséquent monter son prix, car cette huile est un ingrédient important de l'alimentation de certaines espèces de poissons carnivores. La demande d'huile de poisson en tant que complément nutritionnel pour la consommation humaine continue elle aussi de se raffermir.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA FILIÈRE

34. Une filière peut comporter de nombreux acteurs en fonction du nombre de maillons de manutention, de traitement et de distribution entre le producteur primaire et le consommateur. Les parties prenantes subissent les effets des facteurs mentionnés ci-après à des degrés divers, selon leur position dans la filière, leur relation contractuelle et leur pouvoir de négociation face aux fournisseurs et aux clients. Certains facteurs sont de nature plutôt passagère et n'ont sur les marchés qu'un effet immédiat, tandis que d'autres ont des effets à plus long terme au sujet desquels on ne saurait que formuler que des conjectures.

35. De 2009 à 2012, la FAO a effectué une analyse complète de la filière du commerce international du poisson, comportant une évaluation des impacts sur les secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture. Financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), ce projet était intitulé «Dynamique de la filière, pêche artisanale et sécurité alimentaire; recommandations en matière de politique pour le commerce international du poisson»⁴. Le projet comportait notamment des études de cas axées sur neuf pays en développement: le Bangladesh, le Cambodge, le Ghana, le Honduras, le Kenya, les Maldives, l'Ouganda, le Pérou et la Thaïlande. Le projet concernait également cinq pays développés: le Canada, l'Espagne, l'Islande, le Japon et la Norvège.

36. En ce qui concerne les autres acteurs de la filière, les études de cas ont permis de conclure que les pêcheurs ou les aquaculteurs étaient ceux qui recevaient la plus faible proportion des bénéfices tirés de leurs produits, et que le secteur de la transformation et les distributeurs étaient les plus avantagés, en raison de leur structure commerciale plus concentrée et de leur plus grand pouvoir d'achat. D'après les résultats des études menées, la plupart des fournisseurs de poisson des pays en développement approvisionnaient les pays développés en matières premières, et par conséquent ne percevaient qu'une petite partie des bénéfices retirés de leurs précieuses ressources naturelles.

37. Les études de cas reconnaissent qu'il était nécessaire que les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les instances internationales renforcent le soutien qu'ils apportaient aux maillons primaires de la filière. Il a été proposé que ce soutien soit axé sur quatre grands domaines, à savoir la formation technique, le renforcement des infrastructures, l'accès aux financements et la recherche-développement.

QUESTIONS CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL

38. Parmi les principales questions concernant le commerce international de produits des pêches au cours du précédent exercice et qui continuent à avoir des effets sur les échanges internationaux, on peut citer les suivantes⁵:

- La relation entre la conception de la gestion des pêches, l'attribution des droits et la viabilité économique du secteur;
- Le rôle du secteur des pêches artisanales dans la production et le commerce de poisson;

⁴ <http://www.fao.org/valuechaininsmallscalefisheries/en/>.

⁵ Pour de plus amples informations sur les questions d'accès aux marchés ayant trait à la qualité et à la sécurité sanitaire, prière de se reporter au document COFI:FT/XIV/2014/8.

- L'impact d'une forte augmentation des importations de produits aquacoles sur le secteur des pêches national;
- L'importante augmentation de l'étiquetage écologique et les effets qu'il pourrait avoir sur l'accès aux marchés des pays en développement⁶;
- La nécessité de disposer de nouveaux systèmes de traçabilité;
- Les crises économiques et le risque de voir les importations limitées par une surélévation des obstacles et un relèvement des droits de douane;
- L'instabilité des prix des produits en général et son impact sur les producteurs ainsi que sur les consommateurs;
- Les prix et la répartition des marges et des bénéfices d'un bout à l'autre de la filière des pêches;
- L'impératif de compétitivité du poisson et des produits des pêches par rapport à d'autres produits alimentaires;
- Les règles plus strictes établies dans plusieurs pays pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, y compris pour les produits importés; et
- Les risques et les avantages perçus et réels de la consommation de poisson.

39. Les exportations des pays en développement se sont sensiblement accrues au cours des dernières décennies, notamment grâce à l'abaissement des droits de douane, en particulier pour les produits sans valeur ajoutée. Cette tendance découle de l'augmentation du nombre de membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'entrée en vigueur de plusieurs accords commerciaux bilatéraux et de la hausse des revenus disponibles dans les économies émergentes. Toutefois, malgré ces chiffres positifs, plusieurs facteurs ayant une incidence sur l'aptitude des pays en développement à accéder aux marchés internationaux entrent en ligne de compte.

40. Parmi ces facteurs, se posent des problèmes liés aux structures internes de certains pays. Malgré les progrès et les innovations techniques, de nombreux pays, notamment ceux dont les économies sont les moins avancées, sont encore dépourvus d'infrastructures et de services appropriés, ce qui peut avoir une incidence sur la qualité des produits de la pêche en contribuant à leur perte ou en les rendant difficiles à commercialiser. Les cadres réglementaires et les capacités institutionnelles de certains pays pourraient être insuffisants pour pouvoir permettre une gouvernance durable du secteur des pêches. Les pratiques de gestion durables des ressources sont indispensables à la pérennité des échanges internationaux, à une réduction ultérieure des rejets lors des débarquements et des déchets tout au long de la filière. Les pays en développement peuvent aussi se trouver exclus des politiques régionales de développement en raison d'une insuffisance de capacités institutionnelles.

41. Au niveau de l'exportation, les pays en développement pourraient être confrontés à des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce. Il est difficile d'évaluer l'effet des obstacles non tarifaires sur le commerce et la prospérité économique. Ils peuvent avoir une incidence sur le commerce en raison des exigences en matière d'application de normes aux produits, de contrôles des mesures sanitaires et phytosanitaires, de procédures d'obtention de licences d'importation et d'application de règles quant à l'origine, d'évaluations de la conformité, entre autres. Dans les pays en développement, les échanges commerciaux peuvent également être influencés par les modalités spécifiques appliquées aux classifications douanières, aux procédures d'évaluation douanière et de dédouanement, y compris des procédures de certification excessivement longues ou faisant double emploi. Les tarifs douaniers élevés peuvent aussi avoir une incidence négative sur le commerce.

42. D'autres impacts sur les échanges commerciaux des pays en développement pourraient être liés à des obstacles techniques au commerce, c'est-à-dire des réglementations et des normes techniques qui établissent les caractéristiques spécifiques d'un produit. L'accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce comporte des dispositions expressément conçues pour empêcher que ces mesures ne deviennent des obstacles superflus, mais ces mesures existent toujours et posent des problèmes aux négociants. Ces mesures comprennent également les procédures techniques destinées à

⁶ Pour de plus amples informations sur les travaux de la FAO en matière d'étiquetage écologique, prière de se reporter au document COFI:FT/XIV/2014/6.

confirmer que ces produits sont conformes aux exigences stipulées dans les réglementations et les normes qui s'appliquent aussi bien aux produits nationaux qu'aux importations.

ACTIVITÉS DE L'OMC EN RAPPORT AVEC LES PRODUITS HALIEUTIQUES

43. Les négociations relatives au Programme de Doha pour le développement, engagées en 2001, se sont poursuivies pendant toute l'année 2010 et une partie de 2011, avant de marquer le pas sur la plupart des questions abordées, y compris celles qui concernaient le secteur de la pêche. Pour ce secteur, les deux principales questions sont toujours: 1) le subventionnement des pêches, dont débat le sous-groupe sur les négociations concernant le subventionnement des pêches du Groupe de négociation sur les règles et 2) l'accès aux marchés des pays industrialisés, examiné au sein du Groupe de négociation sur l'accès aux marchés non agricoles. Aucun travail n'a été mené sur ces questions depuis avril 2011, dans l'attente des progrès réalisés dans d'autres domaines du cycle.

44. Après l'adhésion de la Chine en 2001, du Vietnam en 2007 et de la Fédération de Russie en 2012, tous les grands pays producteurs, importateurs et exportateurs de poisson sont désormais membres de l'OMC. Au moment de la rédaction du présent document, l'OMC comptait 159 membres. Le statut de membre est indispensable pour actionner le mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

45. Les études mondiales constituent un autre domaine d'activité en rapport avec le secteur des pêches. Elles assurent le suivi de l'Initiative d'aide pour le commerce, dans le but de rendre cette aide plus opérationnelle. La quatrième étude mondiale de juillet 2013 indique, entre autres observations, que le montant de l'aide promise par les pays donateurs au renforcement des capacités de production du secteur des pêches dans les pays en développement avait augmenté, passant entre 2005 et 2011 de 308 millions d'USD à 425 millions d'USD.

COOPÉRATION DE LA FAO AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

46. Pendant l'exercice biennal, la FAO a renforcé sa collaboration avec le secteur privé et a continué d'entretenir d'excellentes relations de coopération avec d'autres organisations internationales, y compris l'OMC, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale, se fournissant mutuellement des compétences techniques, à la demande.

47. La coopération entre la FAO et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) s'est poursuivie sur une base régulière, en partie grâce à un financement extrabudgétaire. La FAO a soutenu la CITES dans la cadre d'un certain nombre d'activités ainsi que sur des questions juridiques⁷.

⁷ Pour tout complément d'information sur la coopération entre la FAO et la CITES, prière de se reporter au document COFI:FT/XIV/2014/10.